



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

[@Min_Finances](https://twitter.com/Min_Finances)

Paris, le 11 mai 2016
N°757

« Panama papers » : réaction de Michel SAPIN aux nouvelles révélations concernant des établissements bancaires français

Suite aux informations de presse, Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, a demandé des explications aux présidents des deux établissements bancaires cités. Ceux-ci lui ont fourni de premiers éléments. Le ministre les verra dans les tous prochains jours.

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) poursuit son travail d'analyse des informations qu'elle a reçues sur les activités de gestion privée des banques françaises en lien avec des pays considérés comme des paradis fiscaux.

Le ministre rappelle que les banques sont tenues de déclarer à Tracfin toutes les opérations suspectes et réaffirme sa vigilance à ce que ces obligations soient bien appliquées. Pour Michel SAPIN, « *il ne serait pas tolérable que des banques puissent permettre des opérations de fraude, d'évasion fiscale ou de blanchiment* ».

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr